Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260223-26022311-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 23 FEVRIER 2026

Date de convocation : 11 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 26

Etaient présents :

Bernard QUILLEVERE, Maire, Sylviane LAI, Maire déléguée de Milizac, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Marie-Jeanne MARC, Jean-Pierre LANDURE, Véronique PROVOST, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Stéphane BEGOC, Yohann CARADEC, Olivier CAVEAU, Hubert DENIEL, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Michel LABBE, Nathalie LE CALVE, Anthony MINOC, Eric PALLIER, Florence PHILIP, Jean-Christophe PICART, Peggy ROZYNEK, Danielle SANJOSE, Agnès KERBRAT, Erwan GAGNON, Céline LAMOUR, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et Pouvoirs :

Bernard BRIANT, pouvoir à Bernard QUILLEVERE
Elisabeth LE BERRE, pouvoir à Stéphane BEGOC
François KERNEIS
Céline KEREBEL
Nathalie PERROT

Secrétaire de séance : Nathalie LE CALVE

26.02.23.11 URBANISME – ATTRIBUTION D'UN LOT AU LOTISSEMENT COMMUNAL DE TOUL AN DOUR

Le 31 mars 2025, après avis des Domaines, le conseil municipal a fixé le prix des lots du lotissement communal de Toul an Dour à 149 € TTC/m².

Après de premières attributions par délibération en 2025, les premiers permis de construire ont été accordés. Le lot 9 est à présent réservé (trois lots sont encore à la vente sur les neuf proposés) :

Il vous est proposé de prononcer l'attribution du lot 9 selon les conditions suivantes :

N° de lot	Contenance cadastrale	Prix € TTC (TVA sur prix à 20%	Attributaire
N°9	480	71 590 €	QUERE Pauline SERBON Aymerick

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les dispositions décrites ci-dessus à l'unanimté.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 23 février 2026

LE MAIRE
Bernard QUILLEVERE

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh